



HAL
open science

La fille endeuillée

Houria Abdelouahed

► **To cite this version:**

Houria Abdelouahed. La fille endeuillée. Catherine Desprats-Péquignot, Céline Masson. Figures du deuil et création, L'Harmattan, pp.85-96, 2014, 978-2-343-04907-6. hal-01446375

HAL Id: hal-01446375

<https://hal.science/hal-01446375>

Submitted on 25 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Houria Abdelouahed*

Maître de conférences, psychanalyste et traductrice.

La fille endeuillée

Eve la vit « sur un coussin magnifique au milieu des cieux : un diadème de lumière étincelait sur son front bien heureux, et deux diamants étaient suspendus avec tant d'éclat à ses oreilles, que tout le paradis était illuminé de leur splendeur »¹. S'enquérant de l'identité de la jeune fille, on lui répondit : « C'est ta fille » ou dans d'autres versions : « C'est Fatima, la Reine des femmes votre enfant ».

Celle qui fera pâlir Eve au paradis est Fâtima, la quatrième fille de Mohammad. Quatrième d'une fratrie féminine, elle naquit cinq ans avant la Révélation. Mohammad l'appela Fâtima de la racine, *f.t.m.*, qui signifie « la sevrée ». Elle perdit sa mère alors qu'elle était encore petite. Mohammad dira : « Fâtima est mon âme et mon cœur, elle est une partie de moi et je suis une partie d'elle »². Enveloppée dans l'amour du père, elle sera désignée comme une *batûl*, la vierge car sans désir pour l'homme³.

Mohammad la donna à son cousin Ali, mais lui dit le jour du mariage : « Ne fais rien jusqu'à ce que je t'autorise » (L'interdit porte sur la consommation du mariage). C'est Mohammad qui nommera ses petits fils : Hassan et Hussein. Lorsqu'il revenait d'une conquête, il se rendit, d'abord, auprès de sa fille Fâtima avant d'aller chez ses épouses. Et lorsqu'elle fit remarquer à son père que les Mères des croyants seront avec lui au paradis, il répondit : « Si mes épouses sont les mères des croyants, tu es plus élevée car tu es ma mère »⁴. Elle deviendra la mère de son père. Quelques mois après le décès de ce dernier, elle quittera le monde, sans regret, dit-on.

La mélancolie de Fâtima venait-elle après la mort du père ou l'amour de ce dernier était déjà une tentative de panser une blessure plus ancienne ? Fâtima signifie : la jeune chamelle sevrée qui est immolable, comme victime au *hajj* (pèlerinage). Son prénom porte, dans ses plis, deuil et sacrifice. Néanmoins, le *Fadak* était l'adage de Fâtima qui passait du statut de la fille, mère de son père au statut de la femme battue par un Omar, prétendant repoussé et père de Hafsa, une des épouses de Muhammad et rivale.

Face à la communauté

¹ L. Massignon, *Opera Minora*, p. 582.

² Sayyid Sajid Makki, *Les attributs de Zahrâ'*, I, p. 27

³ Abd al-Azîz ash-Shanâwî, *Les filles du prophète*, éd. Maktabat al-imân.

⁴ Sayyid Sajid Makki, *op. cit.*, p. 57.

Maître de la cité du vivant de Abû Bakr, qui était pourtant calife, il sera le rigide, l'intransigeant qui brandira son sabre devant toute contestation et toute revendication. Face à lui, Fâtima sera l'Antigone arabe. L'échange avec Omar rappelle le face à face Antigone/ Créon. On l'entend presque dire : « Ce n'est pas Zeus qui l'avait proclamée ! Ce n'est pas la Justice (...) non ce ne sont pas les lois qu'ils ont jamais fixées aux hommes, et je ne pensais pas que tes défenses à toi fussent puissantes pour permettre à un mortel de passer outre à d'autres lois, lois non écrites, inébranlables, des dieux »⁵. Fâtima, en héroïne, rappelle qu'il y a des lois et des doctes. Le mot qui trouve ici sa place est celui d'éthique, terme que Louis Massignon n'utilise pas. Fâtima, belle à ravir, malade et frêle demeure inébranlable quant à son désir. Condamnée au supplice de l'humiliation, à l'outrage et au rabaissement par celui qui n'a pu la posséder, on la voit inflexible et seule, n'associant personne à son combat. Ce combat était le sien.

Son histoire avec Omar est celle d'un « tort » (Lacan à propos de Créon). Tort contre une passion de l'inflexible. « Cela veut dire littéralement quelque chose de non civilisé, de cru - le terme de crudité correspond le mieux, quand on l'utilise pour parler des mangeurs de chair crue. C'est le point de vue du chœur »⁶. Le chœur qualifie Antigone d'aussi inflexible que son père. Fâtima sera également la figure de la passion pour le père. À l'instar d'Antigone, elle sera l'exemple de « l'individualité absolue ».

« Le tiers central de la pièce est constitué par l'apophasie détaillée qui nous est donnée de ce que signifie la position, le sort d'une vie qui va se confondre avec la mort certaine, mort vécue de façon anticipée, mort empiétant sur le domaine de la vie, vie empiétant sur la mort »⁷. Elle choisit de se murer dans son silence. Comme « suspendue, dans la zone entre la vie et la mort. Sans être encore morte, elle est déjà rayée du monde des vivants », dira Lacan au sujet d'Antigone⁸. Fâtima, dont le nom porte dans sa chair deuil et sacrifice, apparaît comme victime et holocauste. Dans son désir radical, portée par la promesse du père (qu'elle ne lui survivrait pas), elle se terra dans son mutisme. Toutefois, cette promesse du père, n'est-elle pas justement un empiètement de la mort sur la vie ? Fâtima sera, alors, dans ce désir radical, pur, le désir de mort comme tel. Elle incarnera, dans l'histoire de l'islam, ce désir de mort.

En fait, la perte de son père réactive une première perte survenue trop tôt dans la vie de la fille. Il s'agit de la perte de l'objet originaire dont elle sera, précocement sevrée. Le lien intense au père sera une tentative de combler la béance creusée par la perte de la mère, et donc une tentative de

⁵ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'éthique*, Seuil, 1986, p. 324.

⁶ J. Lacan, *L'éthique*, p. 306.

⁷ J. Lacan, *op. cit.*, p. 291.

⁸ J. Lacan, *op. cit.*, p. 326.

survie psychique, d'autant plus que la perte de l'objet originaire survint à cette époque où la fille sur le chemin de l'Oedipe renonce au père au profit d'un retour vers la figure maternelle. L'endeuillée du père ne portait-elle pas en fait et déjà le deuil d'une mère qui met « historiquement » la fille sur le chemin de la féminité ? Fâtima restera fixée à son père. Et dans cette intensité du lien, elle sera plus la fille de son père, que la mère de ses enfants. Intensité que l'expression « la mère de son père » cherchera à atténuer tout en la renforçant. La mère n'est-elle pas, par définition, celle qui doit rester interdite ? Mais, la force de l'interdit ne répond-elle pas à la puissance du désir ?

Le *fadak*-Potlach

Elle était la fille d'un père et non d'un prophète. Lorsqu'elle l'appela un jour : « Ô messager de Dieu », ce dernier l'apostropha : « Dis : 'père' car cette appellation vivifie le cœur »⁹. Comme il dira : « Les enfants reviennent à leur père, sauf les enfants de Fâtima, je suis leur père et leur tuteur »¹⁰.

Elle sera la seule fille à donner à son père une descendance masculine. Et c'est au nom de ce père, qu'elle affichera son silence. Son père lui a promis, sur son lit de mort, qu'elle ne lui survivrait pas. Elle était heureuse de l'apprendre. S'agit-il d'un amour oedipien ou d'un amour faisant écran à ce lien préœdipien à la mère ?¹¹ Elle mourra soixante quinze jours après lui. Mais avant sa mort, elle désirait s'inscrire dans la lignée des enfants et réclama, alors, ce qui lui revenait de droit, l'héritage du père, le legs. Un héritage qui lui sera refusé au nom d'une parole que le premier calife Abû Bakr (père d'Aïsha, sa rivale) aurait entendue (« On n'hérite pas d'un prophète »). Elle refusa, alors, de sortir de chez elle pour lui prêter allégeance.

Mais quel est le sens de la revendication de Fâtima ? Le refus qu'elle puisse hériter fige le deuil et ne permet pas la constitution d'un espace permettant un mouvement de déplacement indispensable à la relance du fantasme. Promettre, sur son lit de mort à sa fille qu'elle ne lui survivrait pas, c'est lui refuser en fait « la prime de rester en vie ». Or cette « prime de rester en vie » laisse à l'objet mort la jouissance de mon bien, c'est à lui que je remets cette prime, afin de le garder ni mort, ni vivant, me laissant moi, mort-vivant. L'existence de l'endeuillé refusant « la prime de rester en vie », serait, ainsi que l'écrit Maurice Blanchot, « muré dans le béton », ne

⁹ S. Makki, *op. cit.*, p. 31.

¹⁰ *Hadith* qui figure chez les chiïtes et les sunnites, cf. S. Makki, *op. cit.*, p. 30.

¹¹ « Bref, nous acquérons la conviction qu'on ne peut pas comprendre la femme si on ne prend pas en considération cette phase de *l'attachement préœdipien à la mère*. », S. Freud, « La féminité » (1932), in *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Gallimard, Col. Connaissance de l'inconscient, 1984, p. 160.

laissant pas d'espace entre lui et l'objet perdu pour créer du mouvement, du déplacement. »¹² Il s'agit de retrouver le lieu de cette disparition pour faire réapparaître non seulement l'image du disparu mais aussi sa propre vie psychique.

Par le refus de l'héritage, Fâtima l'endeuillée était hors rituel, hors échange, dans un interdit d'accès à une violence nécessaire envers le mort. Comment alors l'endeuillé peut-il entrer « en jeu potlatch » avec le mort, se mettre, comme dit Georges Bataille, « à la hauteur de mort » ? Il semble ne pas pouvoir entamer avec le mort une lutte, un jeu de don/dette, d'échange, qui pourrait le mettre à sa hauteur¹³. Marcel Mauss rappelle le contrat du potlatch. « Un chef doit donner des potlatch (...) Il ne maintient son rang entre chefs (...) que s'il prouve qu'il est hanté et favorisé des esprits et de la fortune, qu'il est possédé par elle et qu'il la possède, et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant, en la désinvestissant »¹⁴. Le Potlatch signifie que nous sommes dans un circuit érotisé et symbolique (donner, recevoir, rendre) qui met en mouvement aussi bien le corps que la psyché. Sinon, l'endeuillé garde en lui, malgré lui, le mort vivant de par non seulement la mort du père qui réactive celle de la mère, mais de part l'impossible mise en circulation de l'échange érotisé et symbolique. Dans cette épreuve qu'on peut qualifier de déflagration, celle qui était tout pour son père devient le rien de la communauté qui, face au deuil, n'a pu ou voulu être solidaire. Ainsi, l'endeuillée fut condamnée à rester dans une douleur solitaire. Alors que le rituel de deuil a pour fonction de s'inscrire collectivement dans un circuit symbolique et pulsionnel. « L'endeuillé mélancolique serait alors « communautairement désérotisé »¹⁵.

Le refus de l'héritage, désérotise la mort, la suspendant ainsi dans une impossibilité du travail de deuil d'autant plus que le prophète gisait sur le sol, pendant trois jours, cadavre en décomposition avant d'être enterré¹⁶. Au lieu d'ouvrir sur le deuil, la communauté renforça la solitude de Fâtima, l'enfermant dans un monologue mortifère de la souffrance. Et la révolte contre les lois de la Cité restera lettre morte. La répression sociale et politique n'a pas œuvré pour laisser un mouvement d'expression féminine. Mais, plutôt une fossilisation. Le refus n'a pas permis à l'ambivalence, face à la mort et face au mort, fût-il prophète, de trouver une voie d'élaboration. Et si elle réclamait le *Fadak*, c'est justement pour restituer le prophète dans un position de père afin de pouvoir en faire le deuil en se donnant la possibilité interne de vivre agressivité, ambivalence, hostilité... autant d'affects nécessaire à la réappropriation de la figure paternelle. Réappropriation

¹² L. Lauffer, *L'énigme du deuil*, PUF, 2008, p. 35.

¹³ Question finement analysée par L. Lauffer dans *L'énigme du deuil*.

¹⁴ M. Mauss, « *Essai sur le don* », *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1999, p. 167.

¹⁵ L. Lauffer, *op. cit.*, p. 53.

¹⁶ Les discussions autour du futur calife ont duré trois jours. Pendant ces trois jours, le cadavre de Muhammad fut oublié. On commença à s'en apercevoir lorsque l'odeur du cadavre devint insupportable. Les historiens ont parlé de la décomposition du cadavre du prophète pendant ces jours où les notables de Quraïsh, choisissant le nouveau calife parmi les gens de la Mecque, ont écarté les médinois qui les avaient accueillis à Médine et protégés des polythéistes. Le califat fut fondé sur l'exclusion de tous ceux qui étaient considérés comme étrangers à l'aristocratie méccoise.

indispensable au travail de deuil. Cette possibilité condamnée, ne restait que la voie du masochisme ou de la mélancolie.

Dans *L'érotisme*, Bataille écrit que l'on associe l'inhumation au soin de préserver les morts des animaux rapaces. Or, c'est une façon de se protéger de la « contagion » du mort. « Le mort est un danger pour ceux qui restent : s'ils doivent l'enfouir, c'est moins pour le mettre à l'abri que pour se mettre eux-mêmes à l'abri de cette contagion ». La quelle contagion est liée à la décomposition du cadavre, qui devient « force redoutable, agressive »¹⁷. Décomposition provoquant l'horreur du cadavre. D'autant plus que survivre à la mort (et au mort) rencontre cette solitude première de la petite fille qui a perdu sa mère et qui s'est accrochée à son père à la vie, à... la mort.

Lorsque la fille veut tuer le père

Qu'étais-je pour lui ? Qui étais-je pour lui ? Qui suis-je pour lui ? Qu'était-il pour moi ? Lui enlevant la possibilité de se reconnaître comme fille¹⁸, la communauté condamnait cette possibilité de laisser émerger les souvenirs et les restes du sexuel infantile. Lui refuser l'héritage, c'est lui barrer le chemin comme fille en quête d'un hallucinatoire qui puisse remettre le temps en mouvement afin qu'advienne, dans la parole, une subjectivation au sujet du mort, afin que la perte réelle ne soit pas ensevelie dans une perte plutôt imaginaire. Omar et la communauté la condamnaient à être emportée par cette identification au mort et à la mort de ceux qu'elle a aimés. La revendication de Fâtima était appel pour que le vide redevienne manque et que le langage puisse nommer une perte, et que la fille puisse, comme le disaient Maria Torök et Nicolas Abraham, avaler la perte. En lui refusant l'héritage, ne l'a-t-on pas laissée face au démoniaque du disparu ? Façon exemplaire pour la communauté d'exprimer son ambivalence vis-à-vis du prophète disparu. D'abord le cadavre décomposé, ensuite la violence d'Omar qui bat la fille d'un prophète qui, pour l'amour de la fille, a bravé les règles divines qu'il avait lui même établies ? Alors, alors, cette mise en scène spectaculaire des chiites pleurant l'assassinat de Hussein (le fils de Fâtima), ne cache-t-elle pas en fait, ne serait-elle pas en fait, une condensation où les larmes des fils enlacent les pleurs de la mère traitée injustement, la mère qui, sous les coups d'Omar, avortera d'un nouveau né, et qui mourra esseulée, loin de la communauté, « comme une louve » (dira Massignon). Deuil du père enlaçant celui de la mère, et du fils mort-né.

¹⁷ G. Bataille, *L'érotisme*, Les éditions de Minuit, 1957, p. 53.

¹⁸ « (...) D'ailleurs ce pourrait encore être le cas lorsque la perte qui occasionne la mélancolie est connue du malade, celui-ci sachant sans doute *qui* il a perdu mais non *ce* qu'il a perdu en cette personne. », S. Freud, « Deuil et mélancolie » (1917), *Métopsychoanalyse*, Gallimard, col. Folio, 1983, p. 151.

La survivance

La mort du père vient réactiver le chagrin fossilisé et relancer le fantôme de la mère qui revient des profondeurs « des temps géologiques » (Georges Didi-Huberman). Ce qui survit (la trace de la mère) est le plus mouvant, vivant car déplacé sur le père. Qui ai-je perdu ? Qu'ai-je perdu en lui ? S'agit-il du père ou de la mère ensevelie dans l'amour du père ? Le deuil vient interroger ces identifications mouvantes : mère, père confondus, enlacés dans ce moment de terrible deuil. D'autant plus que le père après le décès de sa femme-mère, fut de nouveau l'orphelin esseulé qui nomma « mère », sa fille. À moins qu'il ne s'agisse du deuil de la fille, déjà chamelle immolée, objet de sacrifice, condamnée à perdre sa mère qui était la mère de son époux, ou encore la fille-mère frappée, par la perte du fils (du coup lequel ?) au cœur de sa maternité. La revendication de Fâtima était une tentative de restituer une place généalogique. Le sexuel infantile qui cherchait à se réinscrire dans cette douloureuse épreuve du deuil ouvre sur cette complexité de la place.

Du disparu, semble dire Fâtima, il doit rester quelque chose. Sa mélancolie viendrait de l'impossibilité de constituer un reste, cette possibilité d'avoir un mouvement qui fait que le mort est dans le souvenir au loin, un loin primitif. Lui refusant le père, c'est la figer dans une immortalité du père. Que reste-t-il du mort ? L'héritage dans la revendication de Fâtima est la relique qui permet d'historiser la mort. La revendication était pour qu'elle puisse recomposer, psychiquement, une figure qui soit mortelle, c'est-à-dire humaine, celle d'un père et non d'un prophète.

De ce refus d'héritage (d'inscription dans une place de fille), elle mourra, rejoindra son père qui l'attendait, sa mère cachée derrière le père et son fils mort-né. Sa tombe sera double, multiple comme une figure composite du rêve, obéissant aux principes des processus primaires. C'est Salmân al-Fârisî (le Persan), l'étranger, qui procédera à l'inhumation. Massignon écrit : « Aussi tenons-nous pour authentique, contre le scepticisme de tant de sunnites, que de presque tous les Orientalistes, la scène de Omar, bravé par Fâtima, fit lever son fouet sur la fille de son ami. Pauvre confidence d'une mourante, d'une vaincue méprisée, nous tenons là le point de départ du '*votum sanguinarium*', du serment de faire rendre justice à la faiblesse de l'innocence impunément insultée par les gendarmes de l'Ordre public ». Et Massignon de continuer : « Qu'ils n'oublient pas que si, depuis tant de siècles, la jeunesse musulmane a été contaminée par l'uranisme, ce n'est pas seulement à cause de la promiscuité des esclaves domestiques, préfigurée dans l'accusation portée, selon les Pères, par Sara contre Ismaël (jouant avec Isaac) qu'elle fit chasser ; mais aussi à cause du mépris de trop de musulmans pour le rôle social de la Femme, mépris qui a commencé à Médine à l'encontre de Fatima »¹⁹.

¹⁹ L. Massignon, *Opera Minora*, tome 1, p. 596-597 et p. 598.

Avant le décès de son père, la première des *munâdibât* (pleureuses silencieuses) s'appelait déjà *Dhât al-ahzân* (la Dame des afflictions) et sera, au sein de l'islam, la seule femme à laquelle fut accordée, grâce à la parole du père, la faveur d'aller dans un cimetière (sur les femmes pesait l'interdit d'aller prier sur les tombes). Depuis, c'est grâce à Fâtima que les femmes vont une fois par semaine, le vendredi, prier dans les cimetières.

Fâtima, qui subit les perquisitions d'Omar, frappée sur son seuil, accouche avant terme d'un fils mort-né, Muhsin. Fâtima mourut seule, « dans une solitude de louve, délaissée, indignée, avec une fierté royale, dans cette noblesse de l'infortune qui serre le cœur de tout croyant affamé de justice » (Massignon). Comme arme, elle aura l'oraison, le silence et le refus. Ayant perdu son enfant, elle sera, dans l'imaginaire somalien, celle qui règne sur le rite de la fécondité.

Morte, elle fera retour comme martyre, et comme souveraine. Orante, donnant asile aux plus démunis et aux étrangers, elle demeura silencieuse, jusqu'à ce qu'elle pût enfin rejoindre celui qu'elle aimait de tout son cœur, celui dont elle était la fille et la mère insolite.

Elle jouira d'une grande aura car deviendra la Mère des deux martyrs : Hassan et Hussein, les deux petits fils du prophète, dits ses fils, qui seront assassinés par les soldats de Mu'âwiyya, premier monarque de l'islam.

« Ô notre Dieu, honore et salue, et munis et bénis la Dame glorieuse, la belle, la généreuse, la noble, l'attristée, la malade, l'immaculée, l'opprimée, Dame de tant d'afflictions (*dhât al-ahzân al-kathîra*) durant une si brève existence, enterrée en cachette, et spoliée en public, et méconnue quant à son rang, et inconnue quant à sa sépulture, la Reine des Femmes, Celle aux grands yeux noirs, la consacrée, La Vierge Mère des Imâms Supérieurs Excellents, la fille du meilleur des prophètes, Fâtima la pieuse, l'impollue, sur elle soient les honneurs et le salut de Dieu. » Massignon attribue cette oraison à Nasr Tûsî (672/1273), ce grand philosophe iranien qui intégra dans une synthèse musulmane l'hellénisme et le soufisme.

L'imaginaire musulman, plus chiite que sunnite, dépeindra le tableau d'une Fâtima qui a les privilèges de Marie. Une Fâtima exemptée des règles et de la perte du sang à l'accouchement (*nifâs*) afin que sa prière ne soit jamais interrompue. Fâtima devient la prédécesseure de Marie.

Avec le chiisme, on quitte la femme au profit d'une figure féminine. L'Histoire du chiisme foisonne de récits sur les grâces de Fatima. Une fête canonique s'appelle la fête de la *Mubâhala*. Fatima sera au centre : son père, son mari et ses fils. Elle sera la femme aux quatre hommes. La principale fête de Fâtima, la prédestinée, est la *mawlidîya*, sa Nativité. Sa mort est fêtée deux fois. Chez les chiites d'Irak et les chiites d'Iran, on célèbre une fête où ne viennent que les femmes avec des jeunes impubères pour former des vœux (*nudhûr*). On dresse une table avec comme seul

aliment, le lait et des fruits, car Fâtima est née d'un fruit du Paradis. Quant aux sunnites, ils ont fêté sa Nativité avant même celle de son père. Plus. Elle deviendra « *Oum al-Kitâb* » (la Mère du Livre), *Fâtir* (qui est un nom divin, masculin). « 'Fâtir', écrit Massignon, c'est le nom divin correspondant à la 'Fitra', la marque créatrice préparant tous les élus prédestinés à l'adoration ». Elle sera la prédécesseure de son père. Les écrits chiites évoquent une antériorité de Fâtima sur Mohammad car « notre prophète a été le premier pôle de la *Hadra Kun* (= fiat), qui est la 'poignée de prédestinée' (de l'argile humaine = *qabda ma'luma*) selon la parole de Jâbir : *Kûnî* Mohammad (sois Mohammad ! Mais le « sois ! » ici est au féminin *kunî* est le féminin de *kun!*) et Elle le fut²⁰.

La principale fête de Fatima, la prédestinée, est la *mawliidiya*, sa Nativité. Sa mort est fêtée deux fois et dans la mesure où elle est la Mosquée *al-Aqsâ*, elle est fêtée aussi le 27 *rajab*, jour du *Mi'râj*. Quant aux sunnites, ils ont fêté sa Nativité avant même celle de son père. En revanche, chez les chiites d'Irak et les chiites d'Iran, on célèbre une fête où ne viennent que les femmes avec des jeunes impubères pour former des vœux (*nudhûr*). On dresse une table avec comme seul aliment, le lait et des fruits, car Fatima est née d'un fruit du Paradis.

C'est de cette façon que fait retour celle qui subit les perquisitions d'Omar, qui fut frappée sur son seuil, et qui accouche avant terme d'un fils mort-né, Muhsin et qui meurt seule « dans une solitude de louve, délaissée, indignée, avec une fierté royale, dans cette noblesse de l'infortune qui serre le cœur de tout croyant affamé de justice »²¹.

On la nomma « *dhât al-ahzân*, Dame des afflictions ». Sa sépulture est supposée à trois endroits différents : à Médine, la *Rawda*, le cimetière, tombe de son père, mais *rawda* est également la jeune fille destinée à enfanter al-Mahdi (chez les Fatimides ismaéliens) et le cimetière du Baqî'.

Elle sera aussi bien la Vierge, la parfaite bénie (à l'instar d'Assia²²), que la Mère (puisque mère des deux martyrs donnant naissance au chiisme). Elle deviendra, dans l'imaginaire musulman, la Dame, la souveraine des femmes du paradis.

Sa tombe, inconnue, se trouvera dans trois lieux différents : À Médine, dans sa demeure qui sera nommée : « la Maison des afflictions, *bayt al-ahzân* » où demeurerait Khadija, sa mère, la *Rawda* (tombe de son père, mais la *rawda* chez les Fatimites Ismaéliens est la jeune fille supposée destinée à enfanter un Mehdi (le Messie) et dans le dialecte marocain, la *rawda* est aussi bien le cimetière que le jardin), et enfin le cimetière de Baqî'.

Enchevêtrement d'un désir de mort et de vie, *via* la création d'un imaginaire qui bouleversera la Cité, aucune fille au sein de l'islam n'a eu cette dimension mystique et cette aura.

²⁰ Massignon, O.M., I, p. 583 et p. 584-585

²¹ Massignon, O.M., p. 598

²² La sœur du Pharaon qui sauva Moïse des flots.

Bibliographie

Abdelouahed H., *Figures du féminin en islam*, PUF, Petite Bibliothèque de psychanalyse, 2012.

Abd al-Azîz ash-Shanâwî, *Banât ar-rasûl (Les filles du prophètes)*, éd. Maktabat al-imân.

Bataille G., *L'érotisme*, Les éditions de Minuit, 1957.

Freud S., « Deuil et mélancolie » (1917), *Métapsychologie*, Gallimard, col. Folio, 1983.

Freud S., « La féminité » (1932), in *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Gallimard, Col. Connaissance de l'inconscient, 1984.

Lacan J. , *Le Séminaire, Livre VII, L'éthique*, Seuil, 1986.

Lauffer, *L'énigme du deuil*, PUF, 2008. Lauffer, *L'énigme du deuil*, PUF, 2008.

Massignon L., *Opera Minora*, tome 1, éd. *Dâr al-Maarif*, Liban, 1963.

Mauss M., « *Essai sur le don* », *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1999.

Sayyid Sajid Makki, *Khasâis az-Zahrâ' (Les attributs de Zahrâ')*, 3 volumes, éd. *Dâr al-walâ'*, Liban, 2003.